

Date de convocation :
16.01.2025

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois janvier le Conseil Municipal de la Commune de MONTNER régulièrement convoqué le seize janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du conseil Municipal, sous la présidence de M. Daniel BARBARO

Sont présents : *BARBARO Daniel, LAGDER Djamila, MARTINEZ Marie-Anne, Bruno GUILLEMIN, GARRIGUES Stéphanie, Maximilien ANGLADE, CROSBY Daniel, BURBLIS Cécile*

Absents : *Christian CASENOVE, Théo BARBARO,*

Madame Stéphanie GARRIGUES est désignée secrétaire de séance

N° 07-2025

Objet : Achat d'un terrain

Monsieur le maire informe l'assemblée, que Monsieur LAVAIL, met en vente son terrain cadastré OZ 1146 d'une surface de 12 589 m².

Suite à un dessouchage des vignes, des ossements humains sont apparus. Monsieur PASSARRIUS, chef sur service Archéologie Départemental, est venue constater le 16 janvier 2025, que plusieurs tombes apparaissent à seulement 30 à 50 cm sous le niveau du sol.

Selon le rapport de Monsieur PASSARRIUS, il s'est avéré nécessaires de faire des sondages archéologiques suivis de fouilles archéologique.

Monsieur LAVAIL, nous a fait savoir qu'il souhaiterait vendre son terrain à la commune afin que ces vestiges profitent à la commune.

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'accepter la proposition de vente de 6 500 euros pour l'achat de ce terrain.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte l'offre d'achat de Monsieur LAVAIL
- Autorise monsieur le maire à signer tout acte utile

Ainsi fait et délibéré le 23.01.2025

Le Maire,
Daniel BARBARO

AGEDI Dépôt Préfecture de PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/01/2025 066-216601187-20250123-DE_2025_007-DE

